

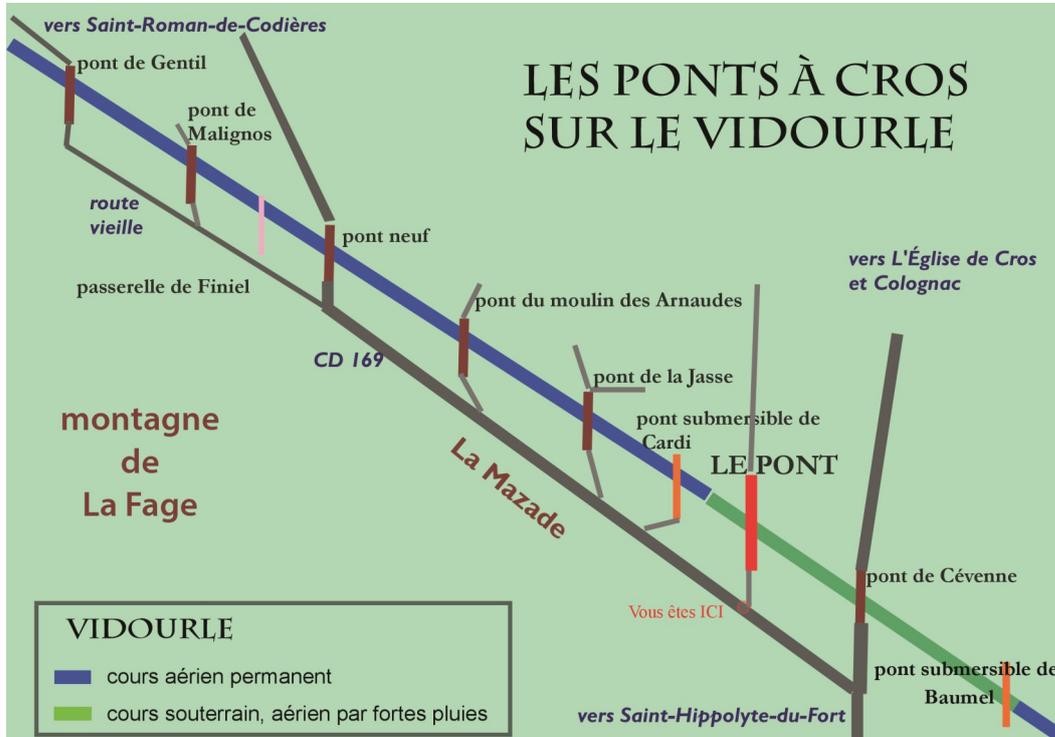


LE PREMIER PONT DE PIERRE CONSTRUIT À CROS LE PONT (1736)



Délibération du Conseil des Habitants du 25 mars 1736

Part ledit sieur Pierre Nègre, premier consul a été proposé qu'il y a plus de six mois que **la poutre qui servait de planche sur la rivière de Vidourle** pour communiquer à l'église du lieu est tombée de pourriture et s'est brisée en plusieurs pièces et qu'il est pourtant nécessaire d'en faire placer une autre. Si mieux la communauté n'aime **faire faire un pont** sur la rivière afin d'éviter la dépense à laquelle elle est exposée de dix ans en dix ans au moins pour une poutre que l'on ne trouve pas aux environs à cause de la longueur et de la grosseur qu'il est à propos qu'elle ait, qui coûterait beaucoup soit pour l'achat que pour la voiture [*le transport*] et pour la faire mettre en place **avec les garde-fous nécessaires**, ce qui oblige de convoquer le présent conseil pour y délibérer.



En fait, il existe bien à l'époque un autre pont, beaucoup plus en amont, le **pont de Gentil**, datant du Moyen Âge, sur le chemin de Saint-Roman-de-Codières à Cros, à la limite des deux communes. Ce chemin est appelé aujourd'hui la « route vieille » puisqu'il a été remplacé par la route actuelle et un pont récent - 1885 - à la sortie du hameau de La Mazade.

Et actuellement, ce sont 10 ponts, dont 2 submersibles, qui permettent de franchir le Vidourle dans Cros.

Devis du pont de 1736

Nous François Teuran, architecte de la paroisse du Vigan, commis par Monsieur Daudé inspecteur des chemins du diocèse d'Alais pour faire un devis de la construction d'un pont que la communauté du lieu de Cros veut faire sur la rivière de Vidourle [-----]

Premièrement ledit pont sera construit par deux arches qui auront quatre canes et demi (*environ 9 m*) d'ouverture chacune dans œuvre, soutenues par une pile au milieu d'une cane (*9 m*) d'épaisseur et de quatorze pans (*3,5 m*) de longueur sans y comprendre l'avant bec qui aura environ cinq pans (*1,25 m*) de saillie [-----]

Ce sont exactement les dimensions que l'on peut mesurer aujourd'hui.

Ce pont a été rénové en 2017 dans le cadre du plan « Petit patrimoine » de la Communauté de communes Piémont cévenol avec la participation de la commune de Cros .